

Transport à la demande /TAD

Pour mieux répondre à vos besoins de transport en commun, la Région, crée un nouveau service de transport à la demande en partenariat avec la Communauté de Commune Cœur de Garonne.

Qu'est-ce que le TAD ?

Pour mieux répondre à vos besoins de transport en commun, la Région, crée un nouveau service de transport à la demande en partenariat avec votre communauté de communes

Ce service est réalisé sous la responsabilité de :



cc-coeurdegaronne.fr

en partenariat avec
la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



Qui peut utiliser le service de TAD ?